

N° 619 juin 2022

N° CPPAP 0220507170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal **FO** Métaux

[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

Notre industrie,  
nos emplois !

**XXVème congrès confédéral FO**

## L'unité retrouvée

Rassemblés à Rouen du 29 mai au 3 juin, quelque 3 200 délégués FO ont débattu des futures orientations de notre organisation et désigné le successeur d'Yves Veyrier au poste de secrétaire général. Parfois passionnés, les échanges ont montré une Confédération fière d'avoir reforge son unité et soucieuse de la préserver.

Transition énergétique - p.11  
Pénurie de métaux en vue ?

PSA Retail - p. 16  
Top départ pour les élections

International - p.20  
La FIM-CISL en congrès

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL” est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales. Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,85 euros

**SMIC brut mensuel :** 1 645,58 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2022 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

+0,4 % en avril (+0,5 % hors tabac);

+4,8 % en glissement sur les 12 derniers mois (+5,3 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 192 800

(catégorie A, publiés le 26 avril 2022)

**Indice de référence des loyers :**

133,93 (1<sup>er</sup> trimestre 2022).

**Taux d'intérêt (3 juin) :**

-0,51 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

XXVème congrès confédéral FO :  
l'unité retrouvée

4-10

## 11 L'actu en bref

Transition énergétique :  
pénurie de métaux en vue ?

11

## 16 Actualité syndicale

PSA Retail :  
top départ pour les élections

16

Les Métaux de Marseille  
retrouvent le terrain

17

Avery Berkel France se relance

17

USM du Loir-et-Cher :  
l'art de la négociation

19

Profroid :  
toujours plus grand

19

## 20 Infos

FIM-CISL :  
un congrès en chair et en os

20

Décès de Jean Vervey

20

## 21 Vos droits

Election du CSE : étapes préalables au processus électoral  
(partie 1)

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



Le 25<sup>ème</sup> congrès confédéral de FO s'est tenu du 29 mai au 3 juin à Rouen ; 3200 délégués des différents secteurs, tant du privé que du public, se sont retrouvés pour effectuer le bilan de ces quatre dernières années, définir les orientations et la feuille de route pour les prochaines années. Notre Fédération a tenu, comme à son habitude, toute sa place avec un objectif, celui de rassembler l'ensemble de notre Confédération afin d'être prêts à affronter tous les dossiers d'actualité qui nous attendent, dont celui des retraites, sans oublier la nécessité, dans ce contexte d'inflation, de revaloriser les salaires, et ce pour une meilleure justice sociale. Les métallos étaient nombreux à être mandatés par leurs syndicats et accompagnés par des délégués. Nous les remercions pour leur participation active à congrès, et pour les 28 interventions à la tribune au cours desquelles ils ont abordé tous les sujets.

Tout d'abord, et avant d'entrer dans le vif du sujet de ce congrès confédéral, il convient de remercier le secrétaire général de l'UD de la Seine-Maritime, Yanis Aubert, et son impressionnante équipe pour l'organisation de ce congrès. Les militantes et militants ont assuré, et toujours avec le sourire et des mots très gentils. Nous remercions également toute l'équipe confédérale et son personnel, les équipes techniques et toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ce très beau congrès.

Le secrétaire général sortant, Yves Veyrier, avait décidé d'arrêter, à notre grand regret, son mandat, dont il a été digne avec humilité, tout en respectant la feuille de route et les mandats définis par nos instances confédérales. Il a présenté un excellent rapport d'activité. Les délégués se sont levés à la fin de son intervention pour lui témoigner toute leur reconnaissance pour son engagement militant à défendre les intérêts des salariés du privé comme du public et, point important, pour avoir pacifié et rassemblé notre organisation après le triste épisode de notre 24<sup>ème</sup> congrès d'avril 2018 et des six mois qui avaient suivi. Et dans la foulée de ses réponses aux plus de 200 délégués qui se sont exprimés à la tribune, il a été à nouveau excellent et ovationné une nouvelle fois pour son engagement militant au service de notre organisation syndicale. Il fait partie de ces militantes et militants qui servent l'Organisation, contrairement à celles et ceux qui veulent s'en servir pour arriver à leurs fins personnelles au détriment de l'intérêt collectif.

## Salut Yves, et merci !

Yves Veyrier a donc œuvré pour unifier et rassembler notre belle Organisation, et non seulement il a atteint cet objectif, mais il n'y a pas eu photo car son rapport d'activité et le rapport de trésorerie ont été approuvés à plus de 98 %. Nous lui souhaitons une bonne retraite et lui adressons un grand merci à lui et à l'équipe confédérale sortante pour le travail effectué. Une pensée également pour les membres du bureau confédéral qui n'ont pas renouvelé leurs mandats : Marjorie Alexandre, Serge Legagnoa, Nathalie Homand et Roxane Idoudi, à qui nous souhaitons le meilleur dans leurs projets. Nous remercions également les membres sortants des différentes instances confédérales, à savoir la commission exécutive, la commission de contrôle et la commission des conflits.

Le 3 juin à 16 h, le comité confédéral national (CCN) s'est réuni pour élire le secrétaire général, le trésorier général et le bureau confédéral. Dans la foulée, il a également élu les 35 membres de la nouvelle commission exécutive, les 3 membres de la commission de contrôle et les 10 membres de la commission des conflits, que nous félicitons. Le nouveau secrétaire général élu est Frédéric Souillot. Il est issu de la Fédération de la métallurgie et il serait malhonnête de dire que nous n'en sommes pas fiers. Oui, nous sommes effectivement fiers de voir un métallo à la tête de notre organisation syndicale, mais il devra être et sera le secrétaire général de l'ensemble des adhérentes et adhérents de FO. Une fois élu à la tête de FO, le secrétaire général ne représente plus une Fédération ou une Union départementale, il est et doit être le garant de l'interprofessionnel et le porte-parole des représentants des différents secteurs, tant du privé que du public.

Après ce très beau congrès, notre organisation libre et indépendante a retrouvé son unité et est en ordre de marche pour exprimer sa force et affronter tous les combats syndicaux qui nous attendent.



*Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie*

*Directeur de la publication :  
Frédéric Homez*

*Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170*

*Rédaction : Temps Forts*

*Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris*

*Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metaux.fr*

# Yves Veyrier :

## « promouvoir la justice sociale »

**La ville de Rouen a accueilli le XXVème congrès confédéral FO du 29 mai au 3 juin. Pas moins de 3200 délégués se sont retrouvés afin de fixer les orientations de notre organisation pour les prochaines années et désigner le successeur d'Yves Veyrier, qui achevait son mandat de secrétaire général. A la sortie d'une période où les organisations syndicales ont eu la vie dure et risquent d'être de nouveau attaquées, à un moment où les préoccupations liées au pouvoir d'achat enflent, et alors que l'agenda social, dominé par le dossier des retraites, inquiète les Françaises et les Français, notre organisation aura fort à faire pour apporter des réponses aux attentes des salariés et permettre d'éviter l'explosion sociale. Placé sous le signe de la justice sociale, le congrès était aussi l'occasion pour notre organisation de se rassembler et d'affirmer son unité retrouvée, indispensable pour qu'elle puisse exprimer sa force.**

Le secrétaire général de la Confédération FO Yves Veyrier est monté à la tribune pour présenter le rapport d'activité de sa mandature. Son intervention s'est ouverte sur la situation internationale, et plus particulièrement le conflit déclenché par la Russie en Ukraine, que FO a condamné sans réserve. Au niveau européen, il a rappelé la constance de nos revendications concernant un socle minimal de droits sociaux pour contrer le dumping social et pour une révision du mode de construction de l'Europe faisant primer la justice sociale. « Face à une situation toujours plus incertaine, avec 22 millions de chômeurs supplémentaires dans le monde en 2022 et plus de la moitié de la population mondiale qui ne bénéficie pas de protection sociale, le mouvement syndical international doit gagner en efficacité et en visibilité, a-t-il fait valoir. Face à l'emprise de l'économie financière qui appauvrit, nous devons promouvoir la justice sociale ! »

Sur le plan national, Yves Veyrier est revenu sur la période compliquée qui vient de s'écouler et qui a accentué la remise en cause du modèle social inspiré du Conseil national de la résistance, que FO n'a eu de cesse de défendre et de faire évoluer. Mais, entre crise sanitaire, irruption des fake news, survenue d'une contestation massive hors du champ politique et syndical, contournement de la démocratie parlementaire et représentative, ces dernières années ont également été marquées par l'inattendu. Face à toutes ces thématiques qui furent autant de champs de lutte pour FO, notre organisation est restée celle de la fiche de paie et a souvent eu à le rappeler. « Beaucoup a été dit sur la valeur travail, mais ce que les salariés veulent avant tout, ce n'est pas la charité, des primes ou des chèques exceptionnels, mais une véritable rémunération à la hauteur de leur travail », a déclaré Yves Veyrier. Mais face à un patronat et une classe politique de plus en plus enclins à considérer que le salaire est un obstacle et un coût dans la recherche de la compétitivité et du profit, cette lutte pour aider les salariés à faire reconnaître leur valeur et celle de leur travail passe de plus en plus par le rapport de force, et notre organisation, même si elle



donne toujours la priorité au dialogue, doit y être prête. « Nous avons réussi à éviter un double piège : celui de la chaise vide et celui de l'accompagnement, s'est-il félicité. Continuons dans cette voie. »

A ne pas écouter le syndicalisme réformiste sur le pouvoir d'achat, le gouvernement a dû affronter le mouvement gilets jaunes. Aujourd'hui, alors que l'inflation flambe, il persiste à ne considérer les salaires que comme un coût et prend le risque d'une nouvelle explosion sociale, a prévenu le secrétaire général. Revendiquant un vrai dialogue social et de réelles augmentations salariales, il a rappelé que le SMIC faisait partie des conquêtes syndicales les plus importantes. « Ce que nous avons gagné, veillons à ne pas le perdre et à l'améliorer », a-t-il souhaité. Revenant sur la crise sanitaire et le « quoi qu'il en coûte » présidentiel, il a exigé que les aides publiques soient conditionnées au maintien des emplois dans les entreprises concernées, à la non-distribution de dividendes et à ce que cessent les exonérations de charges patronales qui menacent l'équilibre financier de notre système de protection sociale. « Face aux tentatives d'affaiblir les droits collectifs et sociaux, les pouvoirs publics trouveront toujours FO en travers de la route, a-t-il conclu. Dans de nombreux domaines, le combat est déjà bien engagé. Dans beaucoup d'autres, il ne fait que commencer. »

confédéral FO

## Intervention des métallos : « Rassemblés, nous sommes plus forts »



**Frédéric Homez, secrétaire général FO Métaux**

« Pour avoir su réunifier notre organisation et pour avoir su mener ses combats jusqu'au bout, notamment celui sur les retraites, je salue et remercie le bureau confédéral. Pour au-

tant, je n'oublie pas ce que notre organisation a vécu entre avril et octobre 2018, lorsque Pascal Pavageau en a pris les rênes. Il aurait pu être un bon secrétaire général, mais la paranoïa, la manipulation et la souffrance qu'il a apportées partout autour de lui l'ont condamné presque aussitôt que l'affaire du fichier qui a causé sa chute. FO Métaux a été alors en première ligne, à agir pour sauver notre organisation et la rassembler, et elle n'a pas failli. Mais les mauvaises habitudes ont la vie dure, et quatre ans plus tard, à ce congrès de Rouen, que de mensonges et que d'intox, alors qu'il y a pourtant tant et tellement mieux à faire ! L'accompagnement qu'on nous reproche n'exclut pas la lutte, et inversement. Aussi, nous n'acceptons pas d'être attaqués sur le fait que nous négocions et signons pour apporter du plus pour les salariés, pas plus que nous n'avons à recevoir de leçons de syndicalisme. Nous avons retrouvé notre unité, mais il faudra la maintenir. Notre Fédération restera fidèle à elle-même dans son réformisme et sera présente à chaque fois que FO sera en danger, avec sa liberté et son indépendance. »



**Dany Devaux, DSC Airbus Atlantic**

« Lorsque les aérostructures devaient être vendues à Latécoère en 2008, le soutien de notre Confédération et de notre Fédération a permis de faire échouer l'opération. Puis nous avons été filialisés sous le nom d'Aéroliia,

avant de devenir Stelia en 2015. Avec la publication de notre livre blanc sur les aérostructures, en 2008, nous demandions à rester dans le giron Airbus, considérant que notre activité faisait partie de son

cœur de métier. En 2022, la décision du groupe de se conformer à notre demande en créant Airbus Atlantic montre que nous avons raison de nous battre sur cette position. Un de nos combats à venir sera celui sur les retraites. Pour le remporter, il nous faudra être unis, et pas seulement au sein de notre organisation mais au niveau intersyndical. Nous exprimons notre soutien au futur secrétaire général de FO pour faire face efficacement aux défis qui nous attendent. »



**Jérôme Nigris, Blanc Aero**

« Si nous sommes la première organisation syndicale de notre département dans le privé, cela ne nous épargne malheureusement pas de subir la destruction de notre industrie et donc de l'emploi, du fait du désengagement des grands donneurs d'ordre et de la stratégie douteuse de notre gouvernement. La récente disparition de la SAM et de ses 300 emplois en est l'exemple le plus parlant. Les erreurs d'une organisation syndicale concurrente, seule sur ce site, ne sont pas pour rien dans la situation. Il ne faut pas oublier les effets de la diabolisation du diesel, qui ont frappé Bosch de plein fouet à Rodez. Plutôt que de réorienter la production, la direction a préféré tailler dans les effectifs, avec près de 1 000 suppressions d'emplois. En 2020, en plein cœur de la pandémie, le président de la République déplorait la désindustrialisation de notre territoire et s'engageait à faire revenir les industries en France. Il faudra le contraindre à tenir ses engagements. »

neurs d'ordre et de la stratégie douteuse de notre gouvernement. La récente disparition de la SAM et de ses 300 emplois en est l'exemple le plus parlant. Les erreurs d'une organisation syndicale concurrente, seule sur ce site, ne sont pas pour rien dans la situation. Il ne faut pas oublier les effets de la diabolisation du diesel, qui ont frappé Bosch de plein fouet à Rodez. Plutôt que de réorienter la production, la direction a préféré tailler dans les effectifs, avec près de 1 000 suppressions d'emplois. En 2020, en plein cœur de la pandémie, le président de la République déplorait la désindustrialisation de notre territoire et s'engageait à faire revenir les industries en France. Il faudra le contraindre à tenir ses engagements. »



**Marc Colombani, Thalès Alenia Space**

Si notre organisation est majoritaire au sein des deux établissements de Thalès Alenia Space, à Toulouse et Cannes, qui regroupent 4 500 salariés, c'est entre autres parce qu'elle est force de proposition et sait apporter des solutions aux problématiques industrielles. Les

*Plus de 210 intervenants se sont succédé à la tribune et parmi eux de nombreux métallos, dont les interventions, malgré quelques moments houleux, ont été remarquées et appréciées. Ils ont été unanimes à saluer le travail du bureau confédéral sortant et de son secrétaire général Yves Veyrier pour forger l'unité de notre organisation, mise à mal après les suites du congrès de Lille.*

livres blancs que notre Fédération a publiés sur le spatial commencent à porter leurs fruits, de même que le travail mené au sein des Comités Stratégiques de Filière du Conseil National de l'Industrie. Il faut aller plus loin au moment où les pouvoirs publics semblent ouverts à nos revendications de relocalisation, et ce d'autant plus que l'industrie ne représente plus que 12% dans notre PIB. Pour cela, il faut un moratoire sur l'industrie et présenter ce que nous pensons nécessaire dans ce domaine. Nos idées font et ont fait leur chemin, comme avec la BPI. Il est temps de prendre toute notre place dans l'intelligence collective. »



**Brahim Ait-Athmane, Stellantis Poissy**

« Chez FO, tout le monde peut s'exprimer et formuler les opinions de son choix, mais prôner la révolution et traiter d'obscurantistes ceux qui ne sont pas d'accord n'est pas tolérable. La révolution ne se déroule jamais dans la joie mais au prix du sang, des larmes et de la misère pour la classe ouvrière, et en fait une bien mauvaise manière de la défendre. Un droit acquis par la négociation et la pratique contractuelle vaut mieux qu'un droit arraché, car la contrainte appelle toujours la revanche de celui qui est contraint. A Poissy, c'est

ainsi que nous avons bâti notre force et grâce à cette méthode que nous sommes majoritaires avec 35 % et présents sur les trois collèges. C'est là l'œuvre de tous les militants, qui ont travaillé à améliorer le quotidien des salariés. FO est une auberge espagnole dit-on. On y entre comme on veut, mais que ceux qui ne s'y sentent pas bien sachent qu'on peut aussi la quitter de la même manière et en tirent les conséquences ! »



**Gérard Ciannarella, secrétaire fédéral**

« Pour être au plus près du terrain, coordonner nos implantations et négocier les salaires, nous avons créé en 1999 les Unions des Syndicats de la Métallurgie, les USM, dont le modèle a depuis inspiré de nombreuses fédérations. Cela n'a pas été sans mal car certains pensaient que les USM allaient accaparer leurs missions, mais nous en dénombrons aujourd'hui 60 et comptons bien compléter notre maillage du territoire français. Au-delà de ces attributions, elles sont le fer de lance du développement syndical de notre Fédération, celles derrière lesquelles se trouvent les militants qui sont les acteurs de notre représentativité. Quadriller le terrain, créer et entretenir le contact, faire adhérer ; tel est le credo sur lequel se fonde leur efficacité et leur succès. Elles portent aussi les valeurs dont dépend l'avenir de notre organisation : la solidarité, le respect et l'amour du maillot FO. C'est ainsi que nous resterons forts, indépendants et incontournables. »



**Jean-Marc Moreau, Derichebourg Aeronautics Services**

« Quand la crise finira-t-elle ? Quand finira-t-on de ressentir ses conséquences ? Après avoir survécu au Covid, nous faisons face à des difficultés de recrutement qui mettent en danger l'entreprise que nous avons eu tant de mal à sauver. En 2020, nous avons négocié et signé un APC, qui n'est pas notre type d'accord favori, avec le soutien de la Confédération et de notre Fédération. Nos efforts ont permis de sauver plus de 400 emplois et d'obtenir la promesse qu'il n'y aurait aucun licenciement économique jusqu'en 2022. Si cette pro-

messe a été tenue, il nous a fallu faire des concessions, en acceptant notamment de renoncer aux indemnités de repas et de transport, objets d'un litige de longue date avec notre direction. Depuis, nous avons récupéré les premières et comptons bien regagner les secondes. Après des NAO satisfaisantes en 2021, nous espérons nous aligner sur la politique salariale d'Airbus pour 2022. »



**Antoine Mendès, DSC Lear France**

« Sur le front de l'emploi, notre détermination a permis de ramener le sourire sur de nombreux sites de notre groupe, équipementier automobile spécialisé dans les sièges et les systèmes de distribu-

tion électrique et électronique. Ainsi du site de Feignies, qui remonte la pente et entrevoit des embauches. Ainsi du site de Cergy, menacé de fermeture depuis 2019 et qui connaît des PSE à répétition, et pour lequel, avec l'aide de la Fédération et des métallos FO de Stellantis, nous avons su éviter la catastrophe d'une fermeture. Ainsi du site d'Herblay, où les sacrifices d'un accord APC et d'une RCC au volontariat ont porté leurs fruits avec un retour à la profitabilité et, là aussi, des embauches, et même de l'intéressement ! Seul le site de Jarny est en mauvaise posture. Malgré notre force, nous n'avons pu que reporter d'une année une fermeture qui devrait finalement intervenir en 2024. »



**Fabien Gloaguen, Renault Sandouville**

« Alors que le secteur automobile traverse une des plus grandes mutations de son histoire, ses salariés ont besoin d'un syndicat responsable, apolitique et non catégoriel pour les défendre en

s'appuyant d'abord sur le dialogue social. Ce syndicat ne peut être que FO ! Chez Renault, notre organisation a été moteur du dialogue et force de propositions lors de nos nombreuses négociations, et en particulier sur l'APLD, qui a permis de préserver à la fois l'emploi et le pouvoir d'achat. Au sein de l'UL du Havre, c'est avec le même esprit et la même énergie que nous avons mené nos luttes, souvent avec succès. Ce congrès est l'occasion de

choisir comment construire l'avenir auquel le travail du bureau confédéral nous permet de croire. Dans notre grande famille il faut, au-delà des désaccords ou des tensions, savoir privilégier l'unité sans tomber dans un jeu politique qui ne sert pas les salariés, bien au contraire. »



## **Patrick Berenguer, Métalux de Vitrolles**

« J'étais heureux d'avoir tourné la page du congrès de Lille, mais l'ombre de celui qui fut le plus éphémère secrétaire général de FO plane toujours au travers de ses « amis ». Pourtant, ce ne sont pas eux qui portent nos valeurs de liberté et d'indépendance mais bien les salariés, qu'ils oublient de respecter. Alors, à celles et ceux qui ne se retrouvent pas dans notre organisation : votre place n'est peut-être pas ici ! Nous n'avons pas de temps à perdre à nous déchirer. Utilisons notre énergie, nos compétences pour reprendre notre vraie

place de syndicat réformiste aux yeux de tous. Porter les revendications des salariés, négocier et contracter, voilà notre réformisme, et si nous nous y consacrons tous ensemble, nous pourrions devenir n°1. Cette feuille de route, proposée par le bureau confédéral, est à notre portée, à condition de rester rassemblés et unis. »



## **Daniel Barberot, coordinateur Safran**

« Chez Safran, la crise sanitaire n'a débouché sur aucun licenciement pour les 40 000 salariés français du groupe. Dans le reste du monde, là où il n'y a pas de syndicats ou de négociations, 12 000 salariés ont été mis dehors. Négocier, c'est aussi obtenir des avancées pour les salariés de Safran face à des directions plus préoccupées par le profit que par sa juste redistribution. Mais nous nous battons, non pour faire la révolution mais pour garantir un socle social de haute qualité pour tous. Cela n'empêche pas parfois de

devoir aller au conflit pour se faire respecter, comme nous l'avons fait lors des dernières NAO, car préserver et renforcer le pouvoir d'achat est une priorité. Il faudra être forts pour les NAO 2023, où les directions feront des dividendes la priorité. Réformistes mais exigeants, nous n'avons pas de temps ou d'énergie à perdre en querelles internes. Les salariés ont besoin de nous et ce n'est que rassemblés sous la bannière FO que nous pourrions leur répondre. »



## **Géraldine Nivon, secrétaire fédérale**

« En France, près de 2,7 millions de salariés sont titulaires d'une reconnaissance administrative de leur handicap. Pour 80 % d'entre eux, ce handicap est invisible. Il est pourtant une des premières causes de discrimination dans le monde du travail. Chacun et chacune d'entre nous peut se trouver concerné à un moment ou l'autre de sa vie. L'évaluation de la loi Avenir professionnel publiée le 22 février 2022 montre qu'un nombre croissant d'entreprises sont assujetties à l'obligation d'employer des personnes en situation de handicap et que le nombre de référents est toujours plus grand. La protection juridique de ces salariés se renforce et ils gagnent en visibilité. Le Groupe Réseaux Handicap de notre Fédération s'en réjouit mais il faut aller plus loin, et c'est ce que nous faisons en sensibilisant nos militants et leur fournissant des outils pour agir. Beaucoup reste à faire, à commencer par inclure un chapitre sur le handicap dans tous les accords que nous négocions dans les entreprises. »



## **Laurent Bernard, coordinateur Tokheim**

« Fier d'être métallo, je suis avant tout fier d'être FO, comme tous les adhérents de la métallurgie. Chaque jour, nous sommes sur le terrain pour les aider, eux et les salariés, pour revendiquer, négocier, contracter et faire appliquer, fidèles à l'ADN de notre organisation. Mais pour remplir notre mission avec efficacité, il n'y a pas d'alternative au développement syndical, un travail que nous n'accomplissons jamais mieux que lorsque nous agissons ensemble au lieu de nous battre entre nous. C'est ce qui nous permet de peser 69 % chez Tokheim, et ce qui a permis aux métallos de Meurthe-et-Moselle de doubler leur représentativité au dernier cycle. Le développement est ce qui nous permet d'être en capacité de négocier et de nous faire respecter en ayant un poids incontournable à mettre en avant pour établir le nécessaire rapport de force. »



## **Olivier Lefebvre, DSC Stellantis**

« Avec ses 37 000 salariés français répartis sur 16 sites, ce groupe né de la fusion de PSA et FCA profite d'une gouvernance et d'une fiscalité au service d'une direction déshumanisée grâce à son installation aux Pays-Bas. Si FO y est n°1, ce n'est pas grâce à un militantisme de pupitre mais du fait de son action quotidienne pour les salariés. Avec la diabolisation de l'automobile, nous devons nous battre pour que la révolution écologique décrétée n'oublie pas de former les salariés aux métiers de demain, car il n'y a pas d'industrie sans compétences. Nous négocions et travaillons ensuite à faire appliquer nos accords pour préserver les emplois, le pouvoir d'achat et nos savoir-faire, tout en s'assurant que les salariés ne se retrouvent pas seuls à payer le coût des crises successives. Nous savons au besoin nous faire respecter par le rapport de force et nous veillons à ce que les acquis syndicaux de PSA ne soient pas dilués au sein d'un groupe mondialisé. En participant au groupe de travail automobile de notre Fédération, nous anticipons également le futur de l'auto. »



## Sylvain Dolza, DSC Airbus Helicopters

« Notre force réside dans notre diversité et la pluralité de nos idées pour défendre les salariés, et nous en aurons besoin, en cette période où les organisations syndicales sont maltraitées, pour mener une réflexion de fond afin de regagner la confiance de tous. Chez Airbus, l'équation gagnante que nous appliquons au quotidien est celle du dialogue social, que nous voulons clair et efficace. Mais pour dialoguer il faut être deux, et lorsque ce n'est pas le cas, nous savons aussi faire preuve de fermeté pour nous faire entendre et respec-

ter. La réindustrialisation de notre pays doit être une priorité, tout comme il faut éviter que l'industrie soit mise à mal sous couvert de lutte pour une planète plus verte, dont les métallos ne sont pas l'ennemi. Pour relever ces défis, alors qu'être militant est toujours plus difficile, ne perdons pas de temps en débats stériles et soyons unis, car divisés, nous n'aurons aucune chance de mener à bien nos combats. »



## Eric Keller, secrétaire fédéral

« Le fait, pour FO, d'être une grande famille n'empêche malheureusement pas d'avoir parfois de faux amis, mais cela n'entrave en rien notre force. Cela étant, sortir unis de ce congrès ne fera pas tout, il faudra que nous le restions pendant toute la durée du mandat. Alors, à ceux qui, pour exister, critiquent au lieu de montrer leurs actions, je dis que ce n'est pas là notre syndicalisme, qui consiste à défendre les salariés et à agir pour eux. A ceux qui se cachent derrière des insinuations douteuses et autres invectives, je dis que

ce n'est pas là le courage syndical, qui consiste à négocier vaillamment que vaillamment pour les salariés et à tenir bon quand le temps tourne à l'orage. Aux donneurs de leçons, je dis qu'ils devraient d'abord balayer devant leur porte. A ceux qui sont attachés à l'unité de notre Confédération, je dis qu'il faudrait peut-être y faire le ménage ! »



## Patricia Bocciarelli, syndicat des métallurgistes FO de la Région parisienne

« Si nous n'avons pas à rougir de notre représentativité à 19% en Région parisienne, ni de nos 206 sections syndicales, nous n'avons qu'une ambition : faire toujours mieux. Car si notre indépendance fait notre force, la conserver ne peut se faire sans amplifier notre développement syndical, sans lequel il n'est pas possible d'être forts, et donc d'être entendus. Cela passe aussi par une Confédération solide et affichant des positions claires, que nous pouvons expliquer et défendre.

Nous faisons confiance au prochain bureau confédéral pour y parvenir. Libres, nous nous battons aussi pour la justice sociale et sommes reconnus pour nos actes, comme

## Le mot de l'UD

**Le secrétaire de l'UD de Seine-Maritime Yanis Aubert a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux congressistes dans ce qui est le département le plus industrialisé de la région**



**Normandie. Soulignant le dynamisme de notre organisation, auquel les métallos ne sont pas étrangers avec des implantations telles que Renault Cléon et Sandouville, il s'est réjoui d'une si forte participation à cet événement majeur qu'est le congrès confédéral, où « l'expression démocratique de nos débats fait la force de notre organisation ». Il a également rendu hommage à Yves Veyrier, qui a su, durant son mandat, reforger l'unité de notre organisation.**

la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, fruit de longues négociations, et qui apporte du plus aux salariés. Dans un monde qui change et où les salariés sont plus fragilisés et isolés, notre syndicalisme doit rassembler et défendre les acquis sociaux dont nous sommes les gardiens. »



## Eric Devy, Framatome

« Chez Framatome, qui conçoit, construit, fait fonctionner et entretient les centrales nucléaires, nous avons eu fort à faire pour préserver les garanties lors de la fin d'Areva et nous y sommes parvenus. Depuis quelques années, nous

avons repris notre marche en avant afin d'augmenter les salaires, les primes, l'intéressement... Bref, du plus



pour les salariés en termes de pouvoir d'achat. Si le poids du collectif a son rôle dans nos réussites, c'est avant tout par le dialogue et la négociation que nous aboutissons, plus que par la lutte. Et si l'on parle beaucoup de Force Ouvrière, n'oublions pas les autres salariés car nous ne sommes pas un syndicat catégoriel. Il faudra que nous nous retrouvions sur l'essentiel, comme les retraites, si nous voulons de nouveaux succès sur ce que nous défendons. Les congrès doivent donc être l'occasion de se comprendre, d'apprendre les uns des autres pour porter nos idées et revendications plus efficacement. »



## Jean-Jacques Leleu, Métalux du Vimeu

« Il est temps de laisser le congrès de Lille derrière nous et de faire primer l'unité de notre organisation pour les prochaines années. Nous en aurons bien besoin pour combattre la prochaine réforme des retraites, par laquelle le gouvernement nous promet une régression sociale inédite, en nous ramenant aux conditions qui prévalaient avant 1981. Ces gens ne savent pas ce que c'est que de travailler, et pour nous, qui sommes aux côtés des salariés, 42 années, c'est déjà trop ! Les hausses de pouvoir d'achat saupoudrées via des primes et chèques sont toujours bonnes à prendre mais ne remplacent pas de véritables augmentations de salaires. FO, qui sait négocier du plus pour les salariés, en a une fois de plus fait la démonstration avec la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui montre bien que le courage de négocier produit plus de résultats que les beaux discours de tribune. »

drées via des primes et chèques sont toujours bonnes à prendre mais ne remplacent pas de véritables augmentations de salaires. FO, qui sait négocier du plus pour les salariés, en a une fois de plus fait la démonstration avec la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui montre bien que le courage de négocier produit plus de résultats que les beaux discours de tribune. »



## Bruno Hatton, Métalux de Nantes

« Avec la mise en place de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, nous nous inquiétons de la disparition de notre convention territoriale et nous nous demandons comment faire valoir nos acquis et défendre au mieux les droits des salariés. Au plan national, la crise sanitaire et ses conséquences ont fourni un beau prétexte au gouvernement pour rogner les droits des citoyens, enrichir les plus riches et appauvrir les autres. La dernière réforme de l'assurance-chômage n'est que l'énième avatar d'une politique de classe qui s'en prend maintenant aux chômeurs. Avec un pouvoir d'achat en berne, la crise économique et les projets de régression sociale du gouvernement, notre organisation va devoir faire face à une véritable urgence sociale. Il faudra que nos positions et revendications soient à la hauteur de la situation. »

politique de classe qui s'en prend maintenant aux chômeurs. Avec un pouvoir d'achat en berne, la crise économique et les projets de régression sociale du gouvernement, notre organisation va devoir faire face à une véritable urgence sociale. Il faudra que nos positions et revendications soient à la hauteur de la situation. »



## Mariette Rih, DSC Renault

« Avec la succession des crises, le « quoi qu'il en coûte » présidentiel a permis d'apporter les premiers soins mais la guérison est encore loin et le besoin de justice sociale se fait sentir avec plus d'urgence. La pandémie a montré l'erreur qu'a été la suppression des CHSCT, notamment lorsque nous nous sommes battus pour protéger la santé des salariés avec les protocoles sanitaires. Le combat a également été celui des emplois et des salaires, que nous avons préservés en négociant et en signant le contrat de solidarité et

d'avenir, qui a été depuis reconduit pour faire face à la pénurie de semi-composants qui paralyse notre secteur. Puis est venue la crise ukrainienne et ses conséquences, lourdes pour un constructeur qui a la Russie pour deuxième marché... Mais Renault était en difficulté bien avant, avec une dette de 8 milliards d'euros et près de 4 800 licenciements alors annoncés. Par le dialogue social, nous avons toujours trouvé des solutions et face aux bouleversements qui attendent l'automobile, nous aurons besoin de toute notre force. »



## Valentin Rodriguez, secrétaire fédéral

« Dans les années 1970, le taux de syndicalisation flirtait avec les 20 %, contre 8 % aujourd'hui. Cela devrait nous inciter à nous demander comment peser et préparer le syndicalisme de demain.

Je ne crois pas aux solutions miracles, mais au pragmatisme, au contact direct avec les salariés et à la valorisation de nos résultats en termes de salaires, de conditions de travail et d'emploi. Face à la féroce concurrence qu'induit le dumping social des pays low cost dans l'industrie, nous affrontons des situations terribles et prenons nos responsabilités, n'hésitant pas à signer des accords difficiles lorsque c'est la seule solution pour maintenir dans notre pays des emplois sans lesquels il n'y a plus d'adhérents et plus de syndicats. La pratique contractuelle est d'évidence un facteur de développement incontournable. Mais pour progresser, il nous faut aussi attirer les cadres et les jeunes et ce n'est pas avec des promesses de grand soir que nous y parviendrons. Les cadres sont des salariés comme les autres, ayant besoin d'être défendus. Les jeunes ont toujours la capacité à s'engager, et c'est dès l'embauche que nous devons les convaincre, et cela ne sera possible qu'avec notre réformisme. »



## Nathalie Caille, Métalux de Marseille

« Sans formation syndicale, aucun développement de notre organisation n'est possible. Il faut donc la considérer comme une priorité partout et par tous pour équiper nos militants et

leur permettre de faire face aux changements qui traversent notre société. C'est aussi un moyen de consolider et d'entretenir notre force en répondant aux besoins de chacun et chacune à mesure de l'évolution de leurs responsabilités syndicales, mais aussi des évolutions sociales et législatives qui touchent notre activité. A ce titre, la mise en place des CSE est un séisme dont on ne mesure pas encore tous les effets, la crise sanitaire l'a d'ailleurs fortement illustrée. Notre offre de formation doit, par son efficacité, également permettre de convaincre de nouveaux adhérents et d'accroître notre représentativité, indispensable pour défendre toujours mieux les salariés. »



## Paul Ribeiro, secrétaire fédéral

« Pendant les longs mois où l'économie était à l'arrêt et les salariés en chômage partiel, FO est restée mobilisée pour défendre les emplois et les salaires en négociant de solides accords, malgré les embûches posées par le patronat et le législateur. Il a aussi fallu conjurer les ombres du congrès de Lille et œuvrer à rester unis, ce que le bureau confédéral a su faire. Au-delà, se pose toujours le problème de notre poids dans le débat. Nous méritons mieux que notre troisième place, mais pour cela, il nous faut plus d'implantations et de militants. La recette est simple : développement, développement et encore développement ! Sans cela, nous aurons du mal à faire prévaloir nos revendications. Les combats d'hier étaient rudes, et vu les défis qui nous attendent, ceux de demain ne le seront pas moins. Restons unis pour les relever plutôt que de céder à l'invective et la calomnie pour trancher les désaccords qui font notre richesse. »



## Patrice Pauly, Métaux de Toulouse

« Engagés auprès de l'USM de Midi-Pyrénées, nos syndicats œuvrent au développement de FO et le font avec efficacité puisque nous sommes la première organisation syndicale de notre région avec 43 % de représentativité. Nous avons eu fort à faire pendant la crise sanitaire, face aux PSE qui ont laissé 3 500 salariés sur le carreau et où sans les accords d'APLD négociés par FO, cela aurait été bien pire. La crise ukrainienne vient maintenant compromettre les approvisionnements pour l'industrie, avec des risques d'arrêts de chaînes, de chômage et de fermetures de sites. Enfin, l'inflation sur les matières premières et l'énergie font du pouvoir d'achat le problème n°1 des salariés et notre priorité. C'est par notre présence dans les entreprises que nous obtenons du grain à moudre via de bons accords. Notre réformisme est gage de progrès. Défendons-le face à ceux qui ne voient le salut que dans la lutte et menacent les fondements de notre organisation. N'oublions pas qui nous sommes ! »



## Nathalie Durand-Prinborgne, Chantiers de l'Atlantique

« Après une bataille aussi longue qu'acharnée, avec le soutien de notre Fédération et de la Confédération, nous avons obtenu la nationalisation de notre entreprise en 2021. En pleine crise sanitaire, alors que notre carnet de commandes laissait entrevoir le pire, FO a su maintenir les Chantiers de l'Atlantique dans le patrimoine français, évitant la catastrophe d'un rachat par l'italien Fincantieri, qui a depuis signé pour des transferts de technologie au chinois CSSC. Ce faisant, notre organisation a sauvé des milliers d'emplois directs et indirects sur un bassin d'emploi qui en avait bien besoin. La direction nous a même annoncé près de 400 embauches d'ici la fin de l'année. Nous soutiendrons le nouveau bureau confédéral, notamment dans le premier dossier qui promet d'arriver sur sa table de travail, celui des retraites. »



## Jean-Yves Sabot, trésorier fédéral

« La négociation collective est la prérogative la plus précieuse pour les organisations syndicales, qui leur permet de défendre les conditions de travail, les salaires et les emplois, en particulier quand le code

du Travail se réduit à peau de chagrin. Pour rester acteurs de notre avenir, il faut continuer de revendiquer, négocier, signer et faire appliquer. C'est ce que nous avons réalisé avec la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui garantit de nombreux droits des salariés de notre branche et en apporte de nouveaux, comme la mise en place d'une protection sociale pour toute la métallurgie. Près de 40 000 salariés en profiteront à l'avenir. Nous avons pris nos responsabilités, en syndicat réformiste, libre et indépendant. Il est également indispensable d'œuvrer au développement syndical pour accroître notre représentativité si nous voulons continuer de défendre les salariés. L'objectif de 20 % nous convient bien; notre Fédération en est très proche. Enfin, il faut aussi nous saisir des problématiques des jeunes, qui sont l'avenir, et des cadres, qui représentent la moitié des salariés de la branche. »



## Jérôme Gloaguen, Athos, Toulouse

« Spécialiste de l'inspection qualité pour l'aéronautique, notre entreprise redoute une prochaine mise en vente par son actionnaire, un fonds de pension américain. FO y est majoritaire depuis

2005 et cela n'est pas étranger au fait que nous avons pu repousser un PSE qui menaçait 250 salariés sur un effectif de 400. Finalement, aucun licenciement contraint n'a eu lieu, nous avons préservé l'emploi et les compétences. Aujourd'hui, même la direction reconnaît la justesse de notre position et embauche. Pourtant, nous avons dû aller à l'épreuve de force à deux reprises ces derniers mois, suite au refus de nous accorder la participation, puis sur les NAO. A chaque fois, et en peu de temps, nous avons obtenu gain de cause, via des primes bien méritées pour les salariés puis un bon accord de salaire. Le combat ne nous fait pas peur, et nous serons aux côtés de notre organisation quand le dossier des retraites s'affichera au sommet de l'agenda social. »

## Transition énergétique : manque de métaux en vue ?

Si la pénurie de semi-composants est dans toutes les têtes, d'autres matériaux vont bientôt manquer à l'industrie, et au-delà : les métaux. La neutralité carbone à l'horizon 2050, tel est l'objectif de l'Union européenne. Pour remplacer les hydrocarbures et réaliser sa transition énergétique, il est donc indispensable d'organiser dès à présent l'approvisionnement en métaux incontournables pour les équipements du futur, comme les voitures électriques ou les rotors d'éoliennes. Or, selon les calculs des chercheurs de l'université belge KU Leuven, dans une étude publiée fin avril, l'UE aura besoin à cette date de 35 fois plus de lithium qu'aujourd'hui, 26 fois plus de terres rares, deux fois plus de nickel, trois fois plus de cobalt, sans oublier des besoins conséquents en aluminium, cuivre, silicium ou encore zinc. Faute de prévoir rapidement des solutions,



alertent les chercheurs, les difficultés pourraient survenir dès 2030. Entre 40 et 75% des besoins pourraient être couverts d'ici 2050 par le recyclage, à condition d'investir rapidement dans ce domaine et de renforcer les obligations en la matière. Entre ces deux dates, l'Europe pourrait faire face à des pénuries considérables, à même de compromettre la mise en place d'un système énergétique décarboné, sans même parler des besoins de l'industrie. Selon l'étude, sans stratégie ferme, l'UE risque de nouvelles dépendances à l'égard de fournisseurs non durables, comme la Chine sur les métaux pour batteries, où le bilan social et environnemental n'est pas des meilleurs. Depuis l'alerte lancée au printemps 2021 par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur le même sujet, rien ne semble donc avoir évolué. L'étude de KU Leuven enfonce donc le clou : « le créneau pour agir se réduit : les projets doivent être développés ces deux prochaines années pour être prêts en 2030 ».

**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Les fumées de soudage bientôt classées cancérigènes ?



Selon les dernières données médicales disponibles, inhaler des fumées de soudage, particulièrement chargées en particules métalliques,

provoque des cancers du broncho-pulmonaires ou du larynx. C'est la raison pour laquelle l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a fait savoir par un communiqué du 14 avril qu'elle recommandait de les inscrire aux substances, mélanges et procédés cancérigènes du Code du travail. Plus d'un demi-million de salariés serait potentiellement exposé à ces fumées en France. La reconnaissance de ce caractère cancérigène (qui favorise l'apparition de cancers) permettrait de mieux les protéger.

## Morts au travail : la France championne du monde

A l'occasion de la Journée internationale de la sécurité et de la santé au travail, le 28 avril, qui commémore aussi depuis 1996 les travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, la Confédération européenne des syndicats (CES), dont FO est membre, a dénoncé dans une étude une situation inquiétante en Europe, et plus encore en France. Si la trop lente amélioration dans la plupart des pays fait du « zéro mort au travail » un horizon lointain, la France demeure le seul pays européen où la tendance reste à la hausse (avec 7 800 accidents mortels recensés sur la période 2010-2019). Dans un communiqué, l'organisation a dénoncé « l'irresponsabilité de certains employeurs, qui font des économies pour augmenter leurs bénéfices au détriment de la sécurité, et de politiciens qui, pour des raisons idéologiques, s'attaquent aux règles de bon sens en matière de sécurité et aux inspections du travail ». La confédération pointe notamment la chute préoccupante du nombre d'inspections de sécurité dans les lieux de travail effectuées en Europe (un demi-million de moins par rapport au début de la dernière décennie), ou encore l'exposition de millions de salariés à des substances cancérigènes. La disparition des CHSCT avec la mise en place des CSE ou la baisse du nombre d'inspecteurs affectés au contrôle des situations de travail ne sont pas pour rien dans cette situation. Pour tenter de changer la donne, la CES a publié un « manifeste zéro mort au travail », sommant les leaders européens d'« agir plutôt que (de) discourir pour sauver des vies ».

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

**PAS  
D'ABSTENTION  
AUX ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**

---

Votez FO pour faire entendre vos droits.



[www.fo-metall.fr](http://www.fo-metall.fr)



VEUVAGE



ÉDUCATION



HANDICAP



DÉPENDANCE/AIDANTS



MALADIES REDOUTÉES

# MIEUX PROTÉGER LE SALARIÉ ET SA FAMILLE

L'OCIRP, assureur paritaire à vocation sociale, innove depuis plus de 50 ans en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie.

Plus de six millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, et un accompagnement social personnalisé.

Porteuse de l'engagement sociétal de l'OCIRP, notre Fondation d'entreprise agit au cœur des familles vivant un deuil ou confrontées aux questions liées à l'autonomie.

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux



OCIRP.FR

UNION D'INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir

## LE DÉFI DE L'AUTONOMIE EST UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

**4 MILLIONS**  
de personnes âgées  
en perte d'autonomie  
à l'horizon 2050.

**11 MILLIONS**  
d'aidants en France.

**61%**  
ayant une activité  
professionnelle.

Source : Insee 2019 et  
Baromètre 2019, Fondation April  
et BVA.

Devant la perspective de leur perte d'autonomie, les Français expriment le désir de vieillir chez eux, il s'agit donc d'inventer un nouveau modèle qui tient compte du maintien à domicile et de solutions intermédiaires. Les salariés aidants sont, par ailleurs, de plus en plus nombreux. Quelles sont les réponses à leur apporter, ainsi qu'à leur employeur? L'OCIRP propose des garanties pour les branches professionnelles et les entreprises, au bénéfice de leurs salariés.

**OCIRPDÉPENDANCE** ouvre droit, moyennant une cotisation modérée, à une rente en cas de perte d'autonomie. Elle donne aussi accès à des services personnalisés : assistance administrative, formation de l'aidant, aide et garde à domicile... C'est à nos yeux une réponse à la question du reste à charge. En effet, la pension de la très grande majorité des Français s'avère insuffisante pour faire face au coût de la dépendance, c'est-à-dire de l'EHPAD ou du maintien à domicile.

**OCIRPAIDANTS** est doté d'une aide financière et de services personnalisés pour soutenir les aidants d'un proche en perte d'autonomie. Les aidants salariés peuvent ainsi mieux aider leur proche ou bénéficier d'un répit. L'employeur peut anticiper les absences et organiser le travail en favorisant la qualité de vie des collaborateurs. L'accompagnement des aidants est essentiel, car cette question constitue un levier de performance économique et sociale pour les entreprises.

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux



OCIRP.FR

UNION D'INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir

## PSA Retail : top départ pour les élections

**Les métallos FO de PSA Retail, le réseau commercial du constructeur, se sont retrouvés en coordination le 15 mars dans les locaux de notre Fédération. Autour de la déléguée syndicale centrale Patricia Bocciarelli (également secrétaire fédérale et membre de la CA fédérale) et de son équipe, récemment complétée par Stéphanie Gallet, du Retail de Rouen, ainsi que du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, du DSC Stellantis Olivier Lefebvre et du secrétaire du comité de groupe européen Stellantis Philippe Gilleron, ils ont fait le point sur la situation du réseau et ses enjeux.**

Si les médias braquent régulièrement leurs projecteurs sur l'industrie automobile pour souligner les difficultés auxquelles elle fait face du fait des répercussions de la pandémie, de la pénurie de semi-conducteurs et de la crise ukrainienne, peu prennent en compte les réseaux commerciaux du secteur, également à la peine. « La faiblesse des stocks, conséquence directe d'une situation industrielle exceptionnelle, aboutit à un fort allongement des délais de livraison, ce qui a un impact direct sur le niveau des ventes et donc la rémunération des commerciaux », résume le délégué syndical central adjoint FO PSA Retail Sylvain Le. Le tour de table des sections syndicales, lors de la coordination du 15 mars, n'a fait que confirmer le constat. Les effets ne se sont pas fait attendre, avec une fuite qui devient massive de ces commerciaux vers d'autres secteurs, comme celui de l'immobilier, et notre organisation alerte depuis plusieurs mois la direction sur le sujet. « Sur les deux millions de véhicules vendus annuellement, les prévisions anticipent une perte d'un tiers, s'inquiète Patricia Bocciarelli, et les effectifs des commerciaux automobile dans notre pays, soit près de 35 000 salariés, risquent de suivre la même évolution. » Pour FO, la meilleure réponse à cette situation est une extension de l'APLD afin de sécuriser les emplois, et donc les compétences, qui risquent fort de manquer quant interviendra le redémarrage de l'activité. Mais face à cette demande de bon sens, la direction, qui table sur

une crise longue, fait la sourde oreille, privilégiant une logique financière à une vraie politique de l'emploi... FO sait pourtant se faire entendre sur d'autres sujets, comme l'a montré le bon accord salarial signé en février pour une enveloppe globale de 3 %, que les métallos ont disséqué et analysé. Les métallos ne désespèrent donc pas d'avoir gain de cause sur l'emploi. Pour cela, une seule solution : peser toujours plus. Et cela tombe bien, le cycle électoral, qui vient de débuter et se prolongera durant toute l'année 2023, a également été au centre des échanges. Déjà majoritaire chez PSA Retail, FO Métaux ambitionne d'y conforter son poids. Pour ce faire, les métallos doivent néanmoins relever plusieurs défis, et plus particulièrement présenter des listes complètes. « Nous sommes dans une période de turnover important, révèle Patricia Bocciarelli, et il nous faut donc nous renouveler en attirant les jeunes, pour lesquels la notion d'implication collective n'est pas une évidence. » A cet effet, la stratégie de développement du Retail sera primordial, tout comme la formation de ses membres. La journée de coordination a d'ailleurs en partie été consacrée à ce domaine, puisque le formateur fédéral Jean-Philippe Clairon a participé aux travaux en dispensant une formation bien utile sur les protocoles d'accords préélectorales (PAP). Enfin, Olivier Lefebvre et Philippe Gilleron ont apporté aux métallos du Retail leur soutien sur le dossier de l'intéressement, pour que celui du réseau se rapproche de celui de Stellantis.



## Les Métaux de Marseille retrouvent le terrain



QPark, Atos, Renault Verdun Aix, Acteon, Airbus Marignane... Tous les secteurs de la métallurgie étaient représentés lors de l'assemblée générale des Métaux de Marseille, le 22 mars. Leur secrétaire Nathalie Caille s'est réjouie de retrouver tous les métallos FO après deux années de crise sanitaire qui ont contraint à repousser ce grand rendez-vous, mais qui n'a pas empêché les structures FO de rester ouvertes et de poursuivre leur travail. Elle s'est d'ailleurs félicitée des bonnes relations entre les métallos FO du 13 et leur UD. « Durant la période Covid, notre priorité a été de garder contact avec les salariés, pour répondre à des problèmes : calcul de chômage partiel, aide sur la négociation de RCC, APLD... », a expliqué Nathalie Caille, et nous y sommes parvenus efficacement car notre détermination n'a jamais faibli. » Elle n'a pas caché que la priorité pour le Syndicat des Mé-

taux de Marseille, qui est aussi celle de la Fédération FO de la métallurgie, est le développement, et que si les résultats du 3<sup>ème</sup> cycle ont montré, notamment dans les Bouches-du-Rhône, la force de notre organisation, les métallos marseillais n'en restent pas moins déterminés à renforcer cette position et à continuer de faire grandir FO. Le syndicat des Métaux a d'ailleurs pu créer quatre sections ces dernières années, chez Armatech (Le Rove), AES (Casse Auto de la zone d'activités

Plan de Campagne), à l'agence Liebherr de Rognac et chez Indel, sous-traitant d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer. Dès que les visites dans les sections ont pu reprendre, l'équipe des Métaux s'est attelée à l'explication de l'EDC, fruit d'une longue négociation, et plus particulièrement sur le sujet des classifications, sur lequel Gérard Ciannarella est ensuite revenu plus en détails. Le secrétaire fédéral a poursuivi sa prise de parole pour un tour de l'actualité de notre Fédération. Entre la position de notre organisation sur la crise ukrainienne, la question du pouvoir d'achat au sortir du Covid et sur fond de dérapage de l'inflation, l'importance de la formation fédérale et le rôle des syndicats de localité, sans oublier la signature le 7 février dernier de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, sa riche intervention a été très appréciée.

**Les métallos FO de Marseille et environs se sont retrouvés le 22 mars pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux. Autour de leur secrétaire Nathalie Caille et en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, ils ont profité de l'occasion, qu'ils ont longuement attendue, pour faire le point sur leur activité des deux dernières années et tracer la feuille de route pour 2022.**

## Avery Berkel France se relance

Fabricant de balances électroniques pour le commerce de détail et la grande distribution, Avery Berkel France possède un réseau commercial dans notre pays et les métallos FO y sont bien implantés. Mais à évoluer à parfois plusieurs centaines de kilomètres les uns des autres, il n'est pas toujours facile de se réunir et de faire fonctionner un syndicat. La visioconférence était donc l'outil tout désigné pour leur permettre de tenir leur assemblée générale le 29 mars en présence de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon et, surtout, désigner un nouveau secrétaire en la personne de Stéphane Chiodo pour relancer l'activité de l'équipe.

Très réactive, la nouvelle équipe a dans la foulée immédiatement mis à jour ses statuts et fait son PV d'assemblée générale. Puis ils ont bouclé leurs listes pour les élections professionnelles et les ont déposées quelques jours plus tard. Le travail a porté ses fruits : FO a obtenu 100% des voix au 2<sup>ème</sup> collège (Un deuxième tour pour le 1<sup>er</sup> collège qui n'a pas atteint le quorum se tiendra les 19 et 20 mai). Si la motivation pour continuer de faire grandir FO ne manque pas, leur détermination, comme dans beaucoup d'entreprises, n'a pas suffi à faire plier la direction lors des NAO, où ils ont fini, en syndicat res-

ponsables, par signer un accord pour 2% d'AG et 0,8% d'AI, convaincus qu'il valait mieux limiter la casse que de ne pas avoir d'accord du tout. Les métallos s'étant également montrés très intéressés par la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, Géraldine Nivon les a invités à assister aux réunions régionales que notre Fédération organise sur le sujet jusqu'au mois de juin et a posé avec eux les bases d'une formation sur-mesure qu'ils suivront à Marseille en octobre. Pas de doute, voilà un syndicat qui ira loin !



ipeca.fr

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE CIVILE ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ GARANTIE DÉCÈS SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus :

**0 810 510 510**

Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

## USM du Loir-et-Cher : l'art de la négociation



Après un point sur la situation économique et industrielle au plan national, Stéphane Thouze a resserré la focale sur la région Centre-Val-de-Loire puis son département, lors de l'assemblée générale de son USM. La métallurgie y représente 10 % de l'emploi régional, avec une forte représentation des sous-traitants, surtout dans l'aéronautique, l'automobile, la fabrication d'armes et de munitions. Si la baisse du chiffre d'affaires pendant la crise sanitaire a touché toutes les entreprises, l'impact sur l'emploi a été plus que modéré, essentiellement grâce au dispositif de chômage partiel négocié par FO, et auquel près de la moitié des entreprises du département ont recouru. Néanmoins, nombre d'entreprises anticipent une crise longue et ont donc commencé en

conséquence à réduire leurs effectifs ou leurs recrutements.

Côté développement, pas de création de section ou de syndicat en 2021, du fait d'une mobilité réduite pour les métallos, qui n'ont donc pas eu l'opportunité de mener des opérations sur le terrain. L'analyse des résultats de la représentativité montre néanmoins que dans le Loir-et-Cher, notre organisation voit son audience augmenter de 2 %, illustration du travail accompli dans les entreprises par les militants et militantes FO. Le rapport d'activité a aussi montré la forte implication de l'équipe syndicale dans les nombreuses commissions régionales et départementales ainsi que dans les négociations salariales.

Gérard Ciannarella est ensuite intervenu pour un point sur le dossier du développement syndical et l'apport de la formation fédérale à cet égard. Puis, après avoir évoqué l'actualité nationale de notre organisation ainsi que la guerre en Ukraine et les inquiétudes qu'elle suscite en termes de répercussions sur l'industrie, il est revenu brièvement sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui faisait le jour même l'objet d'une réunion d'information organisée par l'USM.

**Les métallos du Loir-et-Cher ont profité d'une réunion de présentation du nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie, le 4 mars, pour tenir l'assemblée générale de leur USM. Autour de leur secrétaire Stéphane Thouze, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD41 Eric Gondy, ils ont fait le point sur leur activité et les perspectives pour 2022.**

## Profroid : toujours plus grand

Le 29 mars se sont réunis les métallos FO de Profroid Carrier pour l'assemblée générale de leur syndicat, à Aubagne (Bouches-du-Rhône). Autour de leur secrétaire Christian Vercher, qui rendait à cette occasion son mandat et passait la main à David Monchant, et en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, ils sont revenus sur l'activité du syndicat avant d'élire ses nouvelles instances.

Dire que le développement se poursuit avec efficacité chez Profroid Carrier relève de l'euphémisme : le score des métallos FO au dernier scrutin professionnel s'élevait à 74,11 %. Christian Vercher a cependant précisé que l'équipe ne comptait pas s'arrêter là. Aiguillonnée par la perspective de nouvelles élections professionnelles en 2023, les métallos FO ont continué de prendre des contacts avec les salariés, notamment des cadres, afin de parachever le travail et de présenter des listes complètes sur tous les collègues.

Cette force qui grandit, ils en auront bien besoin pour faire face à des questions en passe de devenir récurrentes, comme l'attribution de la participation et de l'intéressement, qui avait déjà donné lieu à un conflit et des grèves en 2021, ainsi qu'à des solutions temporaires là où notre organisation plaide pour des réponses pérennes. Au-delà, c'est la question du pouvoir d'achat, et donc des salaires qui promet d'être le grand sujet de 2022. Car à ces questions de répartition des bénéfices vient s'ajouter celle de la prise en compte de l'inflation, en plein dérapage, et qui touche de plein fouet les salariés.



Face à ces enjeux, les métallos ont exprimé des besoins forts en termes de formation, notamment sur le nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie, un sujet qui a justement été au cœur de l'intervention de Gérard Ciannarella. Le secrétaire fédéral, en plus d'une présentation du parcours de formation fédérale, est revenu assez largement sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui fera l'objet de formations spécifiques, en particulier sur les nouvelles classifications.

# FIM-CISL :

## un congrès en chair et en os

**Les métallos italiens du syndicat FIM-CISL se sont retrouvés à Turin du 19 au 21 avril pour leur XX<sup>ème</sup> congrès. Près de 800 participants avaient fait le déplacement, dont de nombreux invités étrangers, parmi lesquels le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, qui représentait notre organisation.**

Adieu la visioconférence, bonjour la présence ! Pour la première fois depuis le début de la pandémie, les métallos italiens de la FIM-CISL ont pu se retrouver physiquement pour leur congrès, dans l'une des grandes places fortes industrielles transalpines, à Turin, au Lingotto, bâtiment emblématique du constructeur Fiat. Si les conséquences du Covid, qui a durement touché la péninsule, ont tenu une large place dans les échanges, les retombées de la crise ukrainienne –humaines, industrielles, logistiques ou encore énergétiques– ont également été au centre des discussions. La question de l'énergie était d'ailleurs également au programme, et plus particulièrement dans le cadre de la transition énergétique et du changement climatique, dont les impacts sur l'industrie sont considérables et font de ce dossier un enjeu crucial pour tous les métallos.

Pour la XX<sup>ème</sup> édition de l'événement, l'organisation avait choisi un slogan en forme d'objectif : « pour un travail équitable ». Cette préoccupation aura été le fil rouge de tous les échanges et imprègne également les revendications formulées par les congressistes, comme une hausse des salaires, la baisse du temps de travail, une meilleure reconnaissance de l'égalité femme/homme, ainsi qu'une Europe plus solidaire, plus sociale et plus fonctionnelle au

service des salariés ; un sujet qui a fait l'objet de débats passionnés.

Il faut dire que des délégations de nombreux pays avaient fait le déplacement : Pologne, Espagne, Turquie, Allemagne, Chili, Myanmar, Roumanie, Suède, Etats-Unis, France bien sûr, sans oublier les responsables d'industriALL European Trade Union et industriALL Global Union. « Au-delà des travaux en séance plénière, ces trois jours ont non seulement permis des échanges de vues de grande qualité entre les délégations, résume Paul Ribeiro, mais ils ont aussi été l'occasion de raffermir les liens de longue date qui unissent nos deux organisations pour la défense de l'industrie et des salariés. » Le congrès s'est achevé par la reconduction du secrétaire général de la FIM CISL, Roberto Benaglia, grand ami de notre organisation.



## Décès de Jean Vervey

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération a appris la disparition d'un de ses plus anciens militants, Jean Vervey, le 16 mai à l'âge de 91 ans.

Figure syndicale historique du dunkerquois, Jean Vervey avait été l'un des artisans du développement de notre organisation sur ce bassin d'emploi et y était resté actif bien après sa retraite. Après l'école d'ajustage qu'il intègre en 1946, il rejoint les Ateliers et Chantiers de France, spécialistes de la construction navale, en 1949. Il y fait toute sa carrière, laquelle se confond rapidement avec son engagement syndical. C'est en 1956, peu avant une grève autour des salaires, que Jean Vervey décide de militer avec FO. Il prend ensuite des responsabilités syndicales, devenant notamment secrétaire du syndicat, à la tête duquel il guide les métallos dans de nombreux combats jusqu'au dernier, celui contre la fermeture de l'entreprise. Devenue Normed avec le regroupement des chantiers navals de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne-sur-Mer en 1982, la société se retrouve en cessation de paiement en 1986 et fini par être liquidée en 1989.

De 1971 à 1987, Jean Vervey est également secrétaire des Métaux de Dunkerque et secrétaire de l'Union locale, qu'il redynamise, lui permettant un développement et un rayonnement des plus larges de 1987 à 1996. « Il a su faire exister FO dans la construction navale face à une CGT alors toute-puissante, se souvient son ami Francis Devey, qui lui avait succédé à la présidence de l'Union Départementale FO des Retraités du Nord, et c'est grâce à son action que beaucoup de salariés ont bénéficié d'un vrai accompagnement à la fermeture des chantiers. » Il entre en 1976 à la CA fédérale, en même temps que Michel Huc, alors secrétaire fédéral en charge de la construction navale, dont il deviendra l'adjoint, et y siège jusqu'en 1989. Il intègre également le bureau de l'UD du Nord en 1981.

Une fois la retraite acquise, fin 1985, Jean Vervey poursuit son engagement militant aux côtés des retraités, dans le Nord, mais aussi au niveau confédéral en agissant au sein de l'UCR. « C'était un homme profondément dévoué à notre organisation et à la défense des salariés, lui rend hommage Raymond Ryckebusch, qui lui avait succédé à la tête du syndicat des Métaux de Dunkerque. Il a tout donné pour les métallos, avec une énergie qui forçait le respect et a fait de lui une figure connue de toutes les générations dans notre territoire. » Un dévouement qui lui vaudra de recevoir en 1989 les insignes de l'Ordre national du Mérite et d'être fait chevalier de la Légion d'honneur en 2005.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs sincères condoléances et partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée particulière pour sa fille Marie-Laurence.



## Election du CSE :

### étapes préalables au processus électoral (partie 1)

**Quatre ans après la mise en place des premiers Comités sociaux et économiques (CSE), il est l'heure pour de nombreuses entreprises de renouveler cette instance.**

**Nous revenons sur les principales étapes clés préalables au démarrage du processus électoral, au regard notamment des précisions apportées par la jurisprudence et l'Administration depuis la création du CSE.**

**FO Métaux détaille ici les deux premières étapes et reviendra sur les deux suivantes au prochain numéro.**

#### Etape 1 : Elaborer un calendrier prévisionnel des élections

Un calendrier précis des différentes étapes du processus électoral doit être élaboré dans le respect des délais fixés par la Loi et qui sont notamment les suivants :

- L'employeur doit, au maximum 90 jours avant la date du 1<sup>er</sup> tour, informer les salariés par tout moyen permettant de conférer date certaine de l'organisation de l'élection (art. L2314-4).

- Il doit, au minimum 2 mois avant la fin des mandats en cours, inviter les syndicats à établir la liste de leurs candidats et à négocier le PAP avec l'employeur (art. L2314-5).

- L'invitation doit leur parvenir au plus tard 15 jours avant la 1<sup>ière</sup> réunion de négociation (art. L2314-5).

- L'employeur doit, au maximum 15 jours avant la fin des mandats en cours, organiser le 1<sup>er</sup> tour du scrutin (art. L2314-5). Le cas échéant, un 2<sup>nd</sup> tour est organisé dans les 15 jours après la date du 1<sup>er</sup>.

Ce calendrier inclut les étapes ci-après récapitulées.

#### Etape 2 : Calculer son effectif

Le calcul de l'effectif de l'entreprise représente un enjeu majeur puisqu'il détermine notamment le nombre de membres du CSE, le nombre d'heures de délégation, l'obligation ou non de mettre en place une Commission, Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

#### A quelle date arrêter l'effectif ?

En pratique, le décompte est arrêté le dernier jour du mois précédent la négociation du protocole d'accord préélectoral, le protocole devant mentionner le nombre de

sièges à pourvoir au regard de l'effectif de l'entreprise.

Il est néanmoins important de calculer l'effectif en amont dans la perspective de la négociation ou du renouvellement de l'accord de mise en place du CSE (cf : étape 3 ci-après).

#### Comment effectuer ce décompte ?

Les règles applicables sont celles prévues par les articles L1111-1 à -3 du Code du travail, précisées dans certains cas par la jurisprudence. Celles-ci sont principalement les suivantes :

salariés mis à disposition.

Seront à prendre en compte dans les effectifs de l'entreprise les salariés mis à disposition qui :

- sont salariés d'entreprises sous-traitantes ou prestataires,

- interviennent dans les locaux de l'entreprise, avec régularité et partagent ainsi, au moins en partie, les conditions de travail des salariés,

- travaillent, à la date fixée pour négocier le protocole d'accord préélectoral, au sein des locaux de la Société depuis au moins un an (12 mois, continus ou non),

<b>Salariés intégralement pris en compte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le salarié en CDI à temps plein,</li> <li>- Le salarié en forfait-jours, quelle que soit la durée de son forfait (y compris forfait réduit),</li> <li>- Le travailleur à domicile,</li> <li>- Les salariés dont le contrat de travail est suspendu quelle que soit la cause de la suspension (maladie, congé rémunéré ou sans solde, etc.),</li> <li>- Les salariés en préavis exécuté ou non,</li> <li>- Les salariés en période d'essai,</li> <li>- Les salariés exécutant leur contrat de travail à l'étranger dès lors qu'ils ont été recrutés par une entreprise établie en France.</li> </ul>
<b>Salariés pris en compte au prorata du temps de présence au cours des 12 mois précédents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le salarié en CDD, sauf s'il remplace un salarié absent,</li> <li>- Le salarié titulaire d'un contrat de travail intermittent,</li> <li>- Le salarié mis à disposition (cf. ci-après),</li> <li>- Le travailleur temporaire, sauf s'il remplace un salarié absent.</li> </ul>
<b>Salariés pris en compte en fonction de leur durée du travail</b>	<p>Prise en compte dans les effectifs des salariés à temps partiel (quelle que soit la nature du contrat de travail) au prorata de leur durée du travail = somme totale des heures inscrits sur le contrat de travail (déduction faite des heures complémentaires éventuellement prévues) / durée légale ou conventionnelle du travail</p>
<b>Salariés exclus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrats aidés et contrats de formation en alternance (apprentis, contrat-initiative-emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat de professionnalisation),</li> <li>- Remplaçants de salariés absents (CDD, contrat de travail temporaire, salarié mis à disposition lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu),</li> <li>- Personnes qui n'ont pas la qualité de salarié (ex : mandataires sociaux).</li> </ul>

#### Et les salariés mis à disposition ?

Peuvent être mis à la disposition de la société (entreprise utilisatrice) :

- Les salariés d'entreprises sous-traitantes,
- Les salariés de prestataires.

Les consultants indépendants, immatriculés à titre personnel au RCS et/ou à l'URSSAF, ne sont pas considérés comme des

- ne remplacent pas de salariés absents.

Les salariés mis à disposition sont pris en compte dans les effectifs au prorata du temps de présence au cours des 12 mois de référence pour le calcul des effectifs.

Il est nécessaire d'interroger par écrit les entreprises qui mettent des salariés à la disposition de l'entreprise.

## Des métaux et des mots

### Le mot du mois :

### Borne

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

### Sudoku

	8			6		2		
		2	5				8	
7					9	5		
2				9				8
	9		4		5		7	
6				7				9
		7	6					5
	2				1	8		
		1		5			4	

Solution du n° 618

6	5	4	8	2	7	3	9	1
9	7	2	4	1	3	6	5	8
3	1	8	9	6	5	4	7	2
5	8	9	2	7	4	1	3	6
7	2	3	1	5	6	8	4	9
4	6	1	3	9	8	7	2	5
8	4	6	5	3	9	2	1	7
2	3	5	7	8	1	9	6	4
1	9	7	6	4	2	5	8	3



Avec un tel nom, il était fatal que la nouvelle « Première ministre » fût en butte à quelques moqueries relayées par les réseaux sociaux, surtout si elle se veut adepte du mouvement. Plaisanteries faciles, mais la vie

politique offre-t-elle tant d'occasions de s'amuser ? L'origine du mot *borne* pourrait accroître l'embarras de l'intéressée puisque l'idée de limite contenue dans l'ancien français *bonne* s'appliquait d'abord à des impôts, précisément aux droits dus au seigneur, convertis en une somme déterminée. L'*abonnement* d'un fief était ainsi fixé par contrat, ce qui a laissé dans notre langue, avec un sens désormais très différent, l'*abonnement*. Voilà donc notre chef de gouvernement sommée par l'étymologie de limiter son ardeur fiscale. C'est déjà ça.

Au fait, pourquoi ce mot ? Tout simplement parce que le bas latin *botina*, ou *bodina*, désignait déjà un bloc de pierre ou un poteau servant à fixer la frontière d'un domaine. Le français hésita au XIIème siècle entre plusieurs formes : *bonne*, donc, mais aussi *bone*, *bodne*, avant qu'une orthographe régionale ne s'impose, et ce fut -notre secrétaire général s'en montrera satisfait- celle de Picardie.

Dès lors, une propriété put faire l'objet d'un *bornage*, autrement dit être *bornée*, bien avant que pareille restriction ne s'applique à certains cerveaux. Les technologies modernes redonnent un peu de vie à cet objet pourtant symbole de passivité. De nos jours en effet, une borne peut être interactive, et même servir à recharger une voiture électrique. Elle quitte alors le registre de l'immobilité pour mesurer au contraire une distance parcourue, une batterie pleine permettant par exemple de faire 400 bornes. On peut en outre, de manière volontaire, *borner son ambition* à un projet limité.

Ce sera peut-être le cas de la nouvelle hôtesse (hôtesse ?) de Matignon. Éviter un embrasement social ne serait déjà pas si mal, pour ne pas avoir à entendre les dirigeants syndicaux lui rappeler que, selon la formule consacrée, notre patience n'est pas sans bornes.

### Mots croisés n° 619

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C			■				■				
D				■				■			
E			■								
F						■					
G				■				■			
H											
I											

Solution du n° 618

C	H	E	M	I	N	D	E	F	E	R
R	A	F	I	S	T	O	L	A	G	E
O	R	F	E	O		G	I	C	L	E
I	A	E		L	O	U	D	E	A	C
S	N	T		E	N	E			N	O
S	G		T	E	T		S	I	T	U
A	U	D	E			O		N	I	T
N	E	U	T	R	A	L	I	S	E	E
T	R	O	U	B	A	D	O	U	R	S

#### Horizontalement

A. Nuance difficile à saisir. B. Passée la chicane. C. Incarna une créature divine. Sans parole. Les quatre cardinaux. D. Pratique l'ouverture. Rien d'autre. Bon allemand. E. Plaque batave. Fit peu de flocons. F. Lac russe. Rebelle et désordonné. G. Un peu de tissu. Tête de veau. Fut service secret de Sa Majesté. H. Dans ce milieu, on jouit de toutes ses facultés. I. Il encourage les coups mais protège les battus.

#### Verticalement

1. De qui a une certaine tenue, et pas seulement de ville. 2. Eut le souci de l'étiquette. 3. En marge, c'est flatteur. Riccardo ou Ornella. 4. Pas vraiment pouffe. Tête de série. 5. Ville de Finlande. Pour situer. Limite le débit. 6. Annonce les proches ou évoque les étoiles. Virus. 7. Petit bras qui finit dans la Manche. Né d'un coup de bélier. 8. L'appel du large. En peine. 9. Pas en couleurs. 9. On peut s'en griller une, sortant de l'eau. 10. Passage des couverts. 11. Papier au feu.

# apsac

## FORMATION

- Un organisme de formation pour les représentants des personnels
- Des formations juridiques, économiques et communication, dispensées par des professionnels.



*“Deux partenaires pour un seul engagement :  
L'excellence pour nos militants”*



- L'agence de communication professionnelle de la Fédération FO de la Métallurgie.
- Réalisation de vidéos, affiches, animations, site Internet, photos, tracts, prospectus, film d'animation etc...

# PMV

*La communication syndicale*

# Quand « Prévoyance et Santé » riment avec Solidarité !

Grâce aux régimes conventionnels de Prévoyance et de Frais de santé, les salariés non-cadres de la Branche des Industries et Commerce de la Récupération peuvent bénéficier de prestations de solidarité. Les partenaires sociaux ont décidé de financer, via le fonds de solidarité, des aides individuelles et des actions de prévention. Malakoff Humanis Prévoyance, assureur des régimes déploie ces actions auprès de ses adhérents.

## Aides individuelles : nouveautés 2022

### Prise en charge d'une partie de la cotisation santé

Les salariés peuvent bénéficier d'un remboursement de 50 % de la cotisation qu'ils ont payés en 2021 au titre du régime Frais de santé de la base conventionnelle obligatoire. Cette aide financière s'applique à l'ensemble des salariés relevant du régime général et du régime local.\*

\* Sous condition de ressources correspondant à un salaire annuel brut en 2020 (y compris primes) inférieur à 22 550 €.

### Aides financières pour les frais exceptionnels

Un accompagnement de Malakoff Humanis Prévoyance sur :

- la santé,
- le handicap,
- le décès d'un proche (enfant/conjoint),
- la scolarité,
- ou autres situations spécifiques.

## Taux d'appel des cotisations Frais de santé

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, grâce au pilotage du régime frais de santé des partenaires sociaux de la branche et de Malakoff Humanis Prévoyance, les entreprises et les salariés bénéficient d'une réduction de 10 % de leur cotisation.



## Prévention 2022 : réduction des douleurs musculaires et articulaires des salariés

Les salariés bénéficient gratuitement d'un programme de prévention des Troubles musculo squelettique (TMS), qui représentent aujourd'hui la première cause de maladie professionnelle reconnue.

### Séances d'ostéopathie

Un ostéopathe ou un chiropracteur peuvent se rendre dans l'établissement pour identifier auprès des salariés qui le souhaitent les postures à éviter, leur expliquer les bons gestes et ainsi soulager leurs douleurs. Le praticien pourra par la suite intervenir régulièrement pour des séances de soins.

### Avantages

- Diminution des risques d'accidents et d'arrêts de travail
- Une action efficace sur les souffrances des salariés
- Une mise en place très facile
- Vous n'avez rien à payer !